

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guiné.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

## **TREIZIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE**

*Yaoundé, République du Cameroun, du 03 au 05 octobre 2016*

### **Rapport Final**

-----



1. La Treizième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue, du 03 au 05 octobre 2016 à TOU'NGOU HOTEL à Yaoundé, en République du Cameroun.
2. Les Etats Membres de la **COREP** ci-après désignés y ont pris part :
  - la République du **Cameroun** ;
  - la République du **Congo** ;
  - la République **Démocratique du Congo** ;
  - la République **Gabonaise** ;
  - la République Démocratique de **Sao Tomé e Príncipe**.
3. La République d'**Angola** et la République de **Guinée Equatoriale** y ont également pris part en qualité d'observateurs.
4. Ont aussi participé aux travaux en qualité d'invités :
  - le Représentant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) ;
  - le Représentant du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;
  - le Représentant de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques(CEBEVIRHA).
5. La liste des participants est jointe en annexe.
6. La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur **BELAL Emma**, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, représentant **Son Excellence Dr TAIGA**, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun.
7. Dans son allocution de circonstance, le Président du Comité Technique, Monsieur **Casimir KOFFI MULUMBA N'KELENDE**, a remercié les participants pour leur présence à cette réunion. Il a transmis au Gouvernement de la République du Cameroun les remerciements du Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo, Président en exercice de la COREP, **Son Excellence Prof. Emile Christophe MOTA DONGO**, pour avoir accepté d'abriter la Treizième Réunion du Comité Technique de la COREP.
8. Ensuite, il a rappelé l'objectif de la réunion qui est de statuer sur les documents examinés et adoptés à la 12<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique d'avril 2016 et de procéder à la mise en forme des documents à soumettre pour approbation au Conseil des Ministres du 6 au 7 octobre 2016, à savoir :
  - Le manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables ;

- les textes connexes à la Convention révisée ;
  - le projet du protocole d'échange d'information entre la COREP et les Etats membres.
9. Il a enfin rappelé qu'il faut mettre en place un programme réel, porteur d'une plus-value pour le développement durable du secteur des pêches dans notre sous-région. Aussi, a-t-il terminé son propos en demandant aux participants de mener des discussions fructueuses qui permettront d'obtenir des documents actualisés et fiables à présenter au Conseil des Ministres.
10. Dans son discours d'ouverture, le Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun a souhaité la bienvenue aux participants, au nom de **Son Excellence Dr TAIGA**. Ensuite, il a remercié le Président en exercice et le Secrétaire Exécutif de la COREP pour le choix porté sur son pays pour abriter les deux réunions du Comité Technique de cette année 2016.
11. Il a également rappelé que l'objet de la présente réunion est de statuer sur les matières que le Secrétariat Exécutif va soumettre à la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres. Il a de même relevé qu'au regard des questions soumises à l'appréciation du Conseil des Ministres, la COREP a fonctionné normalement et que plusieurs activités ont été réalisées pendant la période d'intersession. Ainsi, a-t-il exprimé, au nom des Membres du Conseil des Ministres, sa satisfaction à l'endroit du Comité Technique et du Secrétariat Exécutif pour l'ampleur et la qualité du travail abattu.
12. Il a poursuivi ses propos en précisant le travail attendu du Comité Technique, à savoir :
- examiner et finaliser les documents devant contribuer au renforcement institutionnel de la COREP ;
  - procéder à la relecture des instruments visant la gestion rationnelle des ressources halieutiques et le développement durable de l'aquaculture.
13. Avant de déclarer ouverts les travaux de la Treizième Réunion du Comité Technique de la COREP, il a remercié les partenaires techniques et financiers pour l'appui qu'ils apportent à la COREP et a demandé aux participants de travailler ardemment et de faire preuve de professionnalisme pour présenter au Conseil des Ministres des documents de haute facture.
14. Après la cérémonie d'ouverture, un Bureau a été mis en place. Il est composé ainsi qu'il suit :
- **Président** : Monsieur Casimir Koffi MULUMBA N'KELENDE (République Démocratique du Congo) ;
  - **Vice-Président** : Dr BELAL Emma (République du Cameroun) ;
  - **Rapporteurs** :
    - Messieurs Richard Blaise NTSE et Boniface KADIMONIKAKO (République du Congo) ;

- Messieurs Graciano do ESPIRITO COSTA et Manuel Jorge CARVALHO do RIO (République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe).
- **Secrétariat** : Secrétariat Exécutif de la COREP.

15. Après présentation et examen, l'ordre du jour et le programme de la réunion ont été adoptés sans amendement et sont joints en annexe.

16. La présentation des textes connexes à la Convention révisée a été faite par le Consultant, Monsieur **Abdoulaye DJIGUEMDE**. Elle a porté sur :

- le projet des statuts de la COREP ;
- le projet des statuts du personnel ;
- le projet du règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- le projet du règlement intérieur du Comité Technique ;
- le projet de règlement intérieur du Sous-Comité Scientifique.

17. La présentation de ces projets a suscité des débats, notamment sur les modalités de prise en charge des observateurs, des invités et des experts externes qui prennent part aux travaux du Comité Technique et du Sous-Comité Scientifique.

18. A cet égard, les Membres du Comité Technique ont été informés des procédures appliquées par la CEEAC. Ainsi, compte tenu de l'arrimage de la COREP à la CEEAC, le Comité Technique a opté pour la non prise en charge des observateurs et des invités. En revanche, les experts externes invités par la Commission aux différentes réunions sont pris en charge.

19. L'expert-pêche du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, Monsieur **Lionel KINADJIAN**, a présenté le projet du « Protocole relatif à la mise en place et à la gestion des systèmes d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale ». Ce projet de protocole est l'un des outils recommandés par le Projet FAO- COREP, TCP/SFC/3501 « *Renforcement de collecte des données des pêches en Afrique Centrale* », indispensable pour la mise en place d'une base de données régionale.

20. Ledit projet a été adopté après amendements.

21. Monsieur **Mohamed SEISAY**, Représentant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), a fait une présentation sur les différents axes entre son institution et la COREP.

22. Monsieur **Emile ESSEMA**, Secrétaire Exécutif de la COREP, a présenté sept (7) fiches synthèses des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches, à savoir :

- le projet Observatoire économique régional de la pêche ;
- le plan d'action régional de gestion des capacités de pêche (PAR-capacité) ;
- le plan d'action régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PAR-Pêche INDNR) ;

- le plan régional d'aménagement du stock partagé de sardinelles entre la République d'Angola, la République Gabonaise, la République du Congo et la République Démocratique du Congo ;
- le plan stratégique régional en matière de système de suivi, contrôle et surveillance des pêches (SCS) de la COREP ;
- les plans stratégiques nationaux de développement et de mise en œuvre du système de suivi, contrôle et surveillance des pêches (SCS) ;
- le projet de Convention sur les Conditions Minimales d'Accès, d'Exploitation et de Commerce des Ressources Halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats Membres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (CRMA) ;

23. Après échanges, lesdits projets des fiches synthèses ont été adoptés moyennant amendements.

24. Les travaux se sont poursuivis avec la présentation du projet de l'ordre du jour et du programme de travail de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres, pour information.

25. Les propositions relatives aux traitements des salaires et des indemnités du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP ont été présentées par Madame **Flore WORA**, Administrateur à la COREP.

26. Après examen desdites propositions et dans le souci de parachever l'arrimage institutionnel de la COREP à la CEEAC, les membres du Comité Technique se sont prononcés pour une révision à la hausse des salaires et des indemnités du personnel de la COREP. Ainsi, le montant annuel des charges salariales passe de 91 820 573 FCFA à 114 229 495 FCFA.

27. Au titre des divers, le Secrétaire Exécutif a informé les membres du Comité Technique sur les points ci-après :

- la nécessité du paiement régulier par les Etats membres de leurs contributions statutaires ainsi que des arriérés dus à la COREP ;
- la tenue du 23 au 25 novembre 2016 à Douala en République du Cameroun, de l'atelier de clôture du projet FAO-COREP, TCP/SFC/ 3501 « renforcement de collecte des données des pêches en Afrique Centrale » ;
- les résultats de la mission, à lui assignée par le Comité Technique à sa Douzième réunion et relative au suivi du processus d'adhésion à la COREP de la République de Guinée Equatoriale et de la République d'Angola :
  - En République de Guinée Equatoriale, le Secrétaire Exécutif a été reçu en audience par **Son Excellence Monsieur ESTANISLAO DON MALAVO**, Ministre de la Pêche et des Ressources en Eaux, qui l'a rassuré de la volonté de son pays à adhérer à la COREP ; à cette occasion, le dossier y

relatif lui a été remis à sa demande, pour présentation au Conseil des Ministres ;

- En ce qui concerne la République d'Angola, le Secrétaire Exécutif a informé le Comité Technique de ce qu'il n'a pas effectué le déplacement de Luanda car l'Assemblée Nationale a déjà approuvé l'adhésion à la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée ;

- la non désignation par la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale de leurs représentants au Sous-Comité Scientifique.

28. La date et le lieu de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique seront fixés par le Président en exercice de la COREP, sur proposition du Secrétaire Exécutif, après consultation des pays membres par voie diplomatique.

29. Une Motion de Remerciements a été adressée au Gouvernement de la République du Cameroun et au Peuple Camerounais pour l'accueil chaleureux et les facilités offertes pour le bon déroulement des travaux.

30. Enfin, les Membres du Comité Technique ont adopté le rapport de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique de la COREP.

31. La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur BELAL Emma, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, au nom du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun.

Fait à Yaoundé, le 5 octobre 2016.

**Les Rapporteurs**

Boniface KADIMONIKAKO

**Le Président du Comité Technique**

Casimir Koffi MULUMBA N'KELENDE

Dr. Manuel Jorge CARVALHO DO RIO

# **MOTION DE REMERCIEMENTS**

Nous, Membres du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), participants à la Treizième Réunion tenue à Yaoundé en République du Cameroun du 03 au 05 octobre 2016 à TOU'NGOU HÔTEL , exprimons nos sentiments de profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du peuple camerounais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Yaoundé, ainsi qu'aux conditions de travail mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de nos travaux.

**Fait à Yaoundé, le 05 octobre 2016.**

**LES PARTICIPANTS**

# **ANNEXES**

**Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.**

***ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE***

***« Institution spécialisée de la CEEAC »***

## **13EME REUNION DU COMITE TECHNIQUE**

**= Yaoundé (Cameroun), 03-05 octobre 2016 =**

Projet d'ordre du jour et de programme de la réunion

## **1. Ordre du jour**

- **Cérémonie d'ouverture de la réunion**
- **Présentation des participants**
- **Election du Bureau**
- **Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion**
- **Présentation et adoption des textes connexes à la Convention révisée**
- **Présentation et adoption du protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique centrale**
- **Revue des synthèses des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches**
- **Présentation et adoption des propositions relatives aux traitements, aux salaires et aux indemnités du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP**
- **Revue du projet de l'ordre du jour et du programme de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres.**
- **Divers**
- **Conclusions de la réunion**
- **Cérémonie de clôture de la réunion.**

## **2. Programme de la réunion**

### **Accueil**

### **1<sup>ère</sup> JOURNÉE (LUNDI, 03 OCTOBRE 2016)**

#### **Enregistrement des participants (9 h00)**

#### **Cérémonie d'ouverture (9 h30-10h30)**

- Mot introductif par le Secrétariat Exécutif
- Allocution du Président du Comité Technique
- Discours d'ouverture du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun ou de son Représentant.
- Photo de famille
- Cocktail

#### **Début des travaux (10h30)**

- Présentation des participants
- Election du Bureau
- Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion
- **Présentation et adoption des textes connexes à la Convention révisée**  
(par le Consultant et le Secrétariat Exécutif)

#### **Débats**

Pause Déjeuner (13 h00-14h30)

#### **Reprise des travaux (14 h30)**

- **Présentation et adoption du projet du protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique centrale**  
(par le Secrétariat Exécutif et la FAO)

#### **Débats**

- **Revue des synthèses des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches**  
(parle Secrétariat Exécutif)

Pause-café (16 h00-16h15)

#### **Reprise des travaux (16 h15)**

- **Présentation et adoption des propositions relatives aux traitements, aux salaires et aux indemnités du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP**  
(par le Secrétariat Exécutif)

#### **Débats**

### **Fin de la première journée (18 h00)**

## **2ÈME JOURNÉE (MARDI, 04 OCTOBRE 2016)**

**Reprise des travaux (9 h00)**

- **Revue du projet de l'ordre du jour et du programme de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres.**  
(par le Secrétariat Exécutif)

**Débats**

Pause-café (10 h00-10h30)

**Reprise des travaux (10h30)**

- **Divers**
- **Rédaction du rapport et préparation des documents de travail de la IXème session ordinaire du Conseil des Ministres**  
(par le Bureau de la Réunion)

Pause déjeuner (13h00 – 14h00)

**Reprise des travaux (15h00)**

- **Adoption du rapport de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique**
- **Clôture de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique**

**Fin des travaux (18 h30)**

13<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE  
*Mot de circonstance du Président du Comité Technique*

- Monsieur le Représentant du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales de la République du Cameroun ;
- Monsieur le Représentant de la CEEAC ;
- Monsieur le Représentant de la FAO ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ; COREP ;
- Mesdames, Messieurs Membres du Comité Technique de la COREP ;
- Distingués invités, à vos titres et qualités.

C'est pour moi un honneur de prendre, une fois de plus, la parole à l'occasion de l'ouverture de la 13<sup>ème</sup> session du Comité Technique, organisée conformément aux dispositions statutaires de la COREP et vous remercie d'avoir accepté de répondre à l'invitation pour participer personnellement à ces assises.

Monsieur le Représentant du Ministre,

Il me sied, avant tout, de transmettre au Gouvernement de la République du Cameroun les remerciements du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo et Président en exercice du Conseil des Ministres de la COREP pour avoir accepté d'abriter, deux fois consécutive, la 13<sup>ème</sup> réunion du Comité Technique. Il reste très sensible à l'hospitalité légendaire du peuple camerounais.

Mesdames, Messieurs les participants,

De la part du Président en exercice du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, Je vous transmets également les salutations les plus cordiales et les encouragements pour un travail fructueux, sur la base des intérêts communs. Car l'utilisation et la nécessité de protéger les ressources halieutiques transfrontalières du Golfe de Guinée appellent les Etats Membres à s'accorder sur les actions communes pour une gestion efficiente et optimale.

L'objectif de la 13<sup>ème</sup> réunion du Comité technique, organe consultatif et d'expertise du Conseil des Ministres, est de statuer sur les documents stratégiques déjà examinés et adoptés lors de nos précédentes assises et procéder à leur mise en forme définitive pour approbation par le Conseil des ministres qui aura lieu les 6 et 7 octobre 2016.

En plus des documents déjà adoptés, nous sommes appelés aussi, pendant cette réunion, à statuer sur d'autres matières que le Secrétariat Exécutif va soumettre également au Conseil des Ministres. A savoir :

- Le rapport de finalisation du Manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables ;
- Les textes connexes à la Convention révisée ;
- Le rapport du projet de protocole d'échange d'information entre la COREP et les Etats Membres ;
- Le projet régional des pêches;

Le travail qui nous est demandé consiste à fournir des enrichissements pertinents de manière à avoir un cadre de gestion des pêches, efficace et durable, dans le but d'améliorer la disponibilité des produits de pêche et aussi de stimuler le développement socio-économique dans la région.

Car, en plus de leur importance dans les économies des pays en termes de revenus et de création d'emplois, la pêche et l'aquaculture, apportent une contribution indéniable à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des populations.

Il est donc impératif d'élaborer des politiques et des stratégies avec une perspective concrète de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, et veiller à ce que celles-ci prennent en compte les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces qui existent pour atteindre cet objectif de développement.

C'est donc au prix d'un travail bien abattu que sera mis en place un programme réel porteur d'une plus-value pour le développement durable du secteur des pêches dans notre sous-région.

Je termine en souhaitant à tous les participants de mener des discussions fructueuses qui contribueront à obtenir des documents actualisés, fiables à présenter, dans les heures qui suivront, au conseil des Ministres.

Je vous remercie.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

-----  
MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES  
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

-----  
MINISTRY OF LIVESTOCK FISHERIES  
AND ANIMAL INDUSTRIES

-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----

## **13<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE TECHNIQUE**

### **DISCOURS D'OUVERTURE DU REPRESENTANT DU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES**

**Yaoundé (Cameroun), le 03 octobre 2016**

**Monsieur le Représentant du Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine ;**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

**Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Régionaux des Pêches ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C'est pour moi un réel plaisir et un agréable devoir de procéder, ce jour, au nom du **Dr TAIGA**, Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, à l'ouverture de la Treizième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

Je voudrais tout d'abord, vous souhaiter une chaleureuse bienvenue au Cameroun, Afrique en miniature et un agréable séjour à Yaoundé.

Permettez-moi ensuite de remercier très sincèrement **S. E. Prof. Emile Christophe MOTA NDONGO**, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage de la République Démocratique du Congo, Président en exercice du Conseil des Ministres et **Monsieur Emile ESSEMA**, Secrétaire Exécutif de la COREP pour le choix qu'ils ont bien voulu porter sur mon pays, pour abriter les deux réunions de l'année 2016 de votre Comité. En effet, faut-il le rappeler, la 12<sup>ème</sup> réunion du Comité Technique s'est tenue du 14 au 16 avril dernier dans ces mêmes lieux.

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Votre session d'avril 2016 était essentiellement budgétaire, et ce, conformément à l'article 7 de la Convention, renforcé par la Décision N°0001/DEC/COM/11 du 11 octobre 2011 portant attributions, fonctionnement et composition du Comité Technique de la COREP, qui stipulent que le Comité Technique examine et adopte les projets de budget et de programme de travail annuels du Secrétariat Exécutif.

En revanche, au cours de la présente réunion, vous êtes appelés à statuer sur les matières que le Secrétariat Exécutif se propose de soumettre à la IX<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres, prévue les 06 et 07 octobre 2016, à l'Hôtel Mont FEBE de Yaoundé.

**Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Il vous souvient que la VIIIème session ordinaire du Conseil des Ministres avait eu lieu le 23 février 2013 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Depuis lors, et pendant une période d'intersession de près de quatre ans, vous avez eu la responsabilité de veiller à l'exécution rationnelle et optimale des programmes par le Secrétariat Exécutif et à la préparation et à l'application des décisions du Conseil des Ministres, comme le prévoit les textes de notre Institution.

Je suis donc heureux de constater que la COREP a fonctionné normalement et que plusieurs activités ont été réalisées pendant cette période. Et cela est reflété par le nombre et la qualité des questions soumises à l'appréciation de la IXème session ordinaire du Conseil des Ministres.

A cet égard, je voudrais, au nom des Membres du Conseil des Ministres, exprimer toute ma satisfaction à l'endroit du Comité Technique et du Secrétariat Exécutif pour l'ampleur et la qualité du travail abattu.

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique de la COREP ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Au cours de vos travaux qui vont durer trois (3) jours, vous êtes appelés à préparer essentiellement les travaux du Conseil des Ministres. Pour ce faire, il vous faut d'abord examiner et finaliser les documents devant contribuer au renforcement institutionnel de la COREP, puis, vous procéderez à la relecture des instruments visant la gestion responsable des pêches et le développement durable de l'aquaculture. Enfin vous ferez une revue du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (ou PAS II) qui constituera la boussole du Secrétariat Exécutif pour les cinq prochaines années.

Les documents relatifs au renforcement institutionnel de l'Institution sous-régionale sont constitués des Textes connexes à la Convention révisée et du Manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables.

Pour ce qui est de la gestion responsable des pêches et du développement durable de l'aquaculture, il s'agit des Instruments régionaux clés de gouvernance des pêches et du Protocole d'échange d'information entre la COREP et les Etats Membres.

Vous conviendrez avec moi qu'il vous faut travailler ardemment et faire preuve de professionnalisme afin de présenter au Conseil des Ministres des documents de haute facture. Mais, compte tenu votre engagement, de votre expertise avérée et de la confiance dont vous bénéficiez du Conseil, je ne doute pas un seul instant que cet objectif sera atteint.

Avant de clore mon propos, qu'il me soit permis de remercier, au nom des Etats Membres de la COREP, tous nos partenaires techniques et financiers, pour l'appui qu'ils n'ont cessé d'apporter à notre Institution, tout en réitérant notre souhait de voir cette coopération se renforcer davantage.

Sur ce, je voudrais à présent souhaiter plein succès à vos travaux et **déclarer ouverte la Treizième Réunion du Comité Technique de la COREP.**

**Vive la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

**Vive la Coopération Régionale et Internationale ;**

**Vive le Cameroun et son illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA.**

**Je vous remercie.**

# TREIZIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

**Yaoundé (Cameroun), du 3 au 5 octobre 2016**

## **Liste des participants**

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
1	Abdoulaye DJIGUEMDE	Consultant Cabinet 2ACF-Gabon	Tél : +241 04 10 10 08 E-mail : <a href="mailto:d.abdoulaye@2acf.om">d.abdoulaye@2acf.om</a>
2	Dieudonné KISSIEKIAOUA	Secrétaire Exécutif Adjoint CEBEVIRHA	Tél : +235 68 26 26 15 E-mail : <a href="mailto:Kissiekiaouad@yahoo.fr">Kissiekiaouad@yahoo.fr</a> <a href="mailto:dkissiekiaoua@cebevirha.org">dkissiekiaoua@cebevirha.org</a>
3	Graciano do ESPIRITO COSTA	Direction des Pêche SAO TOME E PRINCIPE	Tél : +239 990 59 09 E-mail : <a href="mailto:costaesprito7@yahoo.com.br">costaesprito7@yahoo.com.br</a>
4	D <sup>r</sup> Manuel Jorge de CARVALHO do RIO	Directeur des Opération MARAPA SAO TOME E PRINCIPE	Tél : +239 990 60 82 E-mail : <a href="mailto:jorgecarvrio@hotmail.com">jorgecarvrio@hotmail.com</a>
5	Andrés NDONG MICHA	Directeur Général de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture GUINEE EQUATORIALE	Tél : +240 222 274 215 E-mail : <a href="mailto:andresndongmicha@yahoo.es">andresndongmicha@yahoo.es</a>
6	Jesús-Ángel ROPO BOABAILA	Directeur National en Projet Pêche GUINEE EQUATORIALE	Tél : +240 222 252 185 E-mail : <a href="mailto:angelboabaila@yahoo.com">angelboabaila@yahoo.com</a>
7	Micheline SCHUMMER GNANDJI	Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture GABON	Tél : +241 06 61 00 33 E-mail : <a href="mailto:schmiche@yahoo.fr">schmiche@yahoo.fr</a>
8	Pulchérie MENGUE M'ADZABA épouse. MANGANGA	Directrice de Pêche Industrielle GABON	Tél : : +241 04 41 16 43 E-mail : <a href="mailto:pulednam@yahoo.fr">pulednam@yahoo.fr</a>
9	Dr. Gauthier MUBENGA MANSHIMBA	Conseiller Chargé de la Pêche RD CONGO	Tél : +243 854 642 560 E-mail : <a href="mailto:mubengagauthier@yahoo.fr">mubengagauthier@yahoo.fr</a>
10	Casimir KOFFI MULUMBA	Chef de Division Contrôle et Surveillance RD CONGO	Tél : +243 815 092 719 E-mail : <a href="mailto:casykoffi@yahoo.fr">casykoffi@yahoo.fr</a>

11	Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif COREP	Tél : +241 07 06 23 64 E-mail : <a href="mailto:essemile@yahoo.fr">essemile@yahoo.fr</a>
12	NKOSI Luyeye	Directeur Général des Pêche Artisanales ANGOLA	Tél : +244 923 508 201 E-mail : <a href="mailto:luyeyenkosi60@hotmail.com">luyeyenkosi60@hotmail.com</a>
13	Maria de Lourdes GASPAR BENTO SARDINHA	Directrice Nationale des Pêches ANGOLA	Tél : +244 917 487 687 E-mail : <a href="mailto:mdlsardinha@gmail.com">mdlsardinha@gmail.com</a>
14	D <sup>r</sup> . Salvador NGOANDE	Secrétaire Exécutif de la CDPM CAMEROUN	Tél : +237 699 99 04 72 E-mail : <a href="mailto:sango_cam@yahoo.fr">sango_cam@yahoo.fr</a>
15	D <sup>r</sup> . Emma BELAL	Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques CAMEROUN	Tél : +237 699 595 689 E-mail : <a href="mailto:belalemma@yahoo.fr">belalemma@yahoo.fr</a>
16	Boniface KADIMONIKAKO	Attaché à l'aquaculture CONGO	Tél : +242 05 525 63 76 E-mail : <a href="mailto:bkadimonikaka@yahoo.com">bkadimonikaka@yahoo.com</a>
17	Richard Blaise NTSE	Attaché à la pêche CONGO	Tél : +242 E-mail : <a href="mailto:blairicha@yahoo.fr">blairicha@yahoo.fr</a>
18	Mohamed SEISAY	Senior Fisheries Officer UA-BIRA	Tél : +254 718 839 356 Email : <a href="mailto:mohamed.seisay@au-ibar.org">mohamed.seisay@au-ibar.org</a>
19	Lionel KINADJIAN	Chargé des Pêches et de l'Aquaculture FAO	Tél : +241 04 38 23 10 Email : <a href="mailto:lionel.kinadjian@fao.org">lionel.kinadjian@fao.org</a>
20	Flore WORA	Administrateur COREP	Tel : (00241) 07 91 52 63 Email : <a href="mailto:wora.flore@yahoo.fr">wora.flore@yahoo.fr</a>
21	Emmanuel SABUNI KASEREKA	Administrateur COREP	Tél : 05 86 26 12 / 07 38 34 01 E-mail : <a href="mailto:issaske@yahoo.fr">issaske@yahoo.fr</a>
22	Austen MOUITY	Agent chargé du Service Information/Communication COREP	Tél : +241 02 92 57 36 E-mail : <a href="mailto:austen2013@hotmail.fr">austen2013@hotmail.fr</a>
23	Bernadeth AYITO NZE	Assistante de Direction COREP	Tél : +24107 90 28 02/ 06 62 21 58 E-mail : <a href="mailto:bernadethpath01@yahoo.fr">bernadethpath01@yahoo.fr</a>
24	Siomara VIEGAS épse. LE ROUX	Interprète	E-mail : <a href="mailto:siomara.viegas@flatela.com">siomara.viegas@flatela.com</a>